

Conférence de presse de rentrée - 30 septembre 2020
Discours de Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine

Merci d'être présents pour ce rendez-vous habituel. Il me paraît important comme à chaque rentrée, de faire le point sur l'action de l'État en Nouvelle-Aquitaine, et de partager avec vous quelles sont ses priorités stratégiques, mais aussi ses réalisations concrètes.

Mes récentes interventions étaient essentiellement consacrées à la **crise sanitaire** qui est toujours très présente dans notre département et notre région, j'y reviendrai dans quelques instants .

Pour autant, et c'est le propre de l'art d'administrer, les pouvoirs publics sont simultanément confrontés à d'autres défis tout aussi majeurs :

- **le défi économique** devant nous avec le plan de relance de 100 milliards.
- **le défi du changement climatique et des questions écologiques**, sur lesquels les services de l'État, et ce n'est pas nouveau, sont particulièrement mobilisés.
- **le défi de la ruralité**, qui est un atout, pour peu qu'on lui en donne les moyens.

Ces 4 défis (COVID, économie, environnement et ruralité) sont les 4 thèmes que je souhaite évoquer avec vous.

L'État en Nouvelle-Aquitaine c'est 24,6 milliards d'euros investis au service des habitants de notre vaste territoire. C'est une force mais aussi et surtout une responsabilité, celle d'agir pour chacun dans l'intérêt de tous et je souhaite saluer l'engagement des agents de l'État à mes côtés. Ils sont animés par le sens du service public et présents en toutes circonstances. Merci à eux.

Thème 1 : La Gironde demeure en situation d'alerte renforcée

J'ai dû, à deux reprises, prendre des mesures fortes et proportionnées. Il ne faut pas perdre le sens de notre action, c'est protéger la vie humaine, particulièrement les plus fragiles et je pense à nos anciens.

Il faut des places disponibles dans nos hôpitaux, il faut des lits de réanimation prêts. Mon baromètre avec l'ARS est celui-là, et continuera de l'être. Chaque fois que c'est nécessaire, nous devons prendre de concert des décisions courageuses.

Tous ces efforts demandés commencent, semble-t-il, à porter leurs fruits notamment en Gironde. Je reste prudente et humble mais nous avons un recul de plusieurs jours et une décrue, encore fragile, s'amorce.

- **Les hôpitaux du département font part d'une situation désormais contenue.**
- **Le nombre de patients COVID en réanimation stagne à 30 et le nombre d'hospitalisations se stabilise autour d'un seuil élevé de 100 patients.**
- **Le taux d'incidence est en baisse à 140 pour le département (au lieu de 170 il y a deux semaines) et de 160 pour la métropole de Bordeaux (contre 210 il y a dix jours).**

Les Girondins ont fait ce qu'il fallait faire. Ils ont fait preuve de discipline et de discernement. Ce combat, si nous parvenons à le gagner, ce sera grâce à eux. Les résultats semblent être là. Restons prudents et ne baissons pas la garde trop vite.

Thème 2 : La Nouvelle-Aquitaine résiste mieux que d'autres régions à la crise, notamment grâce aux dispositifs de soutien de l'Etat

- **En termes d'emploi : on observe une baisse de -2 % du volume d'emploi au national contre -1,8 % en Nouvelle Aquitaine (ce qui représente une perte de 40 000 emplois) et -1,6 % en Gironde.**
- **Evolution du nombre de demandeurs d'emploi : + 4,1 % sur un an en Nouvelle-Aquitaine (contre +4,2 % au national).** Mais le niveau de proposition d'emploi est encourageant car de même niveau qu'avant crise.
- **Selon l'enquête de conjoncture de la Banque de France**, les entreprises de Nouvelle-Aquitaine se portent mieux qu'ailleurs :
 - **96 % des entreprises industrielles ont vu un niveau d'activité normal en août** (87 % au national).
 - Certains secteurs, bien représentés dans notre région, s'en sortent mieux : le bois, l'alimentaire, le BTP. La saison a été bonne dans le tourisme sur le littoral.
 - 70 % des chefs d'entreprise de Nouvelle-Aquitaine sont confiants.
- Les entreprises de Nouvelle-Aquitaine proposent **plus de 65 000 offres d'emploi dont la moitié en CDI.**

Dans ce contexte, il n'y a pas encore d'évolution notable en matière de Plan de Sauvegarde de l'Emploi par rapport à l'an passé.

- **Au 03/09 9 PSE ont été homologués ou validés depuis le mois de mars. Ils concernent moins de 150 salariés.**
- Les PSE concernent surtout : l'aéronautique, l'automobile, l'industrie et la construction de bateaux

Les réponses du gouvernement face à l'urgence économique et sociale ont été massives, en Nouvelle-Aquitaine comme ailleurs :

- Les mesures de soutien ont été saluées par les milieux économiques :
 - **En Nouvelle-Aquitaine :**
 - 1,3 md versés pour le chômage partiel (450M€ en Gironde),**
 - 1,6Md€ de reports de charge sociales et fiscales (560M€ en Gironde)**
 - **500 millions € de fonds de solidarité (168 M€ en Gironde)**
 - **8mds de Prêts Garantis par l'État (3,25 Md€ en Gironde).**
- L'aide de l'État a été ciblée sur les TPE/PME qui peuvent s'adresser au CODEFI : 30 entreprises aidées depuis juin pour le CODEFI Gironde.

Face aux difficultés de l'aéronautique, le plan de 17 milliards au niveau national est déjà mis en œuvre :

- **Lancement d'un fonds de modernisation du secteur aéronautique : 11 entreprises lauréates du premier appel à projet (7,5M€) dont 2 dans la région :**
 - Aunis Production Industrie à Rochefort (Charente-Maritime) pour l'acquisition d'un nouveau centre d'usinage qui lui permettra de se diversifier dans les marchés de la santé et de l'agro-alimentaire
 - Venta à Narcastet (Pyrénées-Atlantiques) pour développer un procédé innovant de fonderie.
- **Pour aider le secteur automobile, 20 projets ont déjà été identifiés pour 77M€**
- **Pour aider davantage le secteur aéronautique, 42 projets ont été identifiés, pour 135M€ et ils concernent surtout les sous-traitants.**

Le soutien de l'État permet aux entreprises frileuses dans cette période d'incertitude d'embaucher et investir. Le plan de relance est fait pour cela.

Le plan de relance va abonder des projets d'ampleur en matière de santé, d'éducation, de logement et d'écologie.

Concrètement, dans notre région, le Plan de relance c'est:

- En matière d'emploi des jeunes: **le déploiement du Plan « Un jeune, une solution »** : avec l'aide à l'embauche des jeunes de 4000 euros, un contrat à l'apprentissage ou à la qualification professionnelle financé à hauteur de 5000€ pour les mineurs et 8000€ pour les majeurs, pour toute embauche en CDI ou CDD supérieur à 3 mois, **quel que soit le niveau de diplôme du jeune, ce qui compense quasiment le coût du salaire pour la première année.**
 - **58M€ supplémentaires** ont été versés par l'État au conseil régional pour la formation en Nouvelle-Aquitaine. **Cela devrait permettre la formation de 8400 jeunes. Cette somme complète l'enveloppe de 100M€ déjà confiés au conseil régional pour cette compétence.**
 - **117 conseillers Pôle Emploi** sont recrutés en Nouvelle-Aquitaine, notamment pour l'Accompagnement Intensif des Jeunes.
 - **500 Parcours emploi compétences signés à ce jour en Nouvelle-Aquitaine.**
- En matière d'aide aux collectivités **90M€ supplémentaires s'ajoutent aux 50M€ annuel de Dotation de soutien aux initiatives locales. Pour la Gironde, c'est une multiplication par deux, de 9M€ à 18M€.**

La DSIL a d'ores et déjà permis d'aider :

 - **en matière d'investissements scolaires** : construction d'un nouveau groupe scolaire au Taillan-Médoc pour 1,2M€
 - **en matière d'investissement sanitaire** : construction d'une maison de santé pluri-disciplinaire au Grand Bourg en Creuse pour 142 000 €
 - **en matière d'investissement pour favoriser la mobilité** : aménagement du parvis de la gare de Périgueux pour 1,2M €
- En matière de transport, 10 % des crédits du Plan de relance sont dédiés au secteur des transports. Cela va nous permettre d'atteindre voire de dépasser 80 % des objectifs fixés dans notre dernier contrat-plan Etat et région :
 - **40M€ sur deux ans pour le routier dans la région**, ce qui va permettre par exemple d'accélérer la mise à 2x3 voies de la rocade cofinancée à parité entre l'État et Bordeaux Métropole et qui sera achevée en 2022 ou encore la déviation de la RN141 à Roumazières..
 - **26M€ sont d'ores et déjà acquis pour la rénovation ferroviaire en Nouvelle-Aquitaine : des petites lignes vont pouvoir rouvrir, par exemple la ligne Beillant-Angoulême**
- En matière de logement, la Caisse des dépôts et Consignations a signé une convention avec un bailleur social de la région, **pour la construction de 4500 logements et la réhabilitation de 2 200 autres pour 710M€.**

- Le plan de relance, c'est une attention inédite à la mer, source d'emploi : avec le financement d'un navire pour les lycées professionnels maritimes de Ciboure et La Rochelle
- **Le plan de relance aidera nos agriculteurs et particulièrement nos viticulteurs à acquérir des matériels permettant de réduire encore l'usage des pesticides** il encouragera les plus vertueux par un crédit d'impôt , et favorisera les circuits courts. Il favorisera aussi des grands investissements structurants :
 - la création **de séchoirs à Luzerne en ex Poitou-Charentes**
 - la création **d'une filière de soja dans le sud de la région**
 - nous espérons aussi conforter l'adaptation au changement climatique **par des projets de territoire améliorant l'utilisation de l'irrigation comme dans le cas exemplaire des Deux Sèvres**

Je pourrai multiplier les exemples, ils sont nombreux. **Ils dessinent une action immédiate, parce que l'urgence économique est devant nous, ces investissements vont améliorer la vie de tous en Nouvelle-Aquitaine.** Mais le plan de relance c'est un outil en plus, qui n'enlève rien à toute la gamme des actions de l'État. Je pense en particulier au Contrat de Plan Etat-Région (CPER).

- **Le CPER 2021-2027 est en cours de négociation jusqu'en juin.** A périmètre égal, les montants seront très fortement augmentés. La nouvelle génération de CPER intégrera pour la première fois des domaines essentiels, sur lesquels l'État et la région s'engageront : culture, santé, formation professionnelle, cohésion territoriale.
- **Lundi, un accord de méthode entre l'État et les régions a été signé** : il permet de cadrer la négociation du prochain CPER. Il comporte un engagement réciproque entre le Premier ministre et les régions pour un effort de **relance de 40 milliards d'euros sur les prochains mois**, et met l'accent en faveur des territoires et des entreprises les plus éprouvés par la crise, sans oublier la transition écologique.
- **Une rencontre est prévue demain avec le Président du conseil régional, à la préfecture de la Nouvelle-Aquitaine pour organiser le suivi des investissements.**

Thème 3 : La relance se fera par la protection de l'environnement, déjà au coeur des politiques publiques de l'État en région

Dans notre région, la DREAL a fait remonter dès cet été 24 mesures regroupant près de 500 projets pour un volume d'investissements de l'ordre de 500 millions d'euros.

Ces projets concernent la rénovation thermique des logements sociaux, le renforcement des aires protégées, ou des mesures de développement de la nature dans les villes, comme ce qui a été fait avec l'écoquartier « les Akènes », implanté sur d'anciennes friches industrielles à Lormont (33).

De manière générale, l'État est tout spécialement attentif aux enjeux de protection de la biodiversité :

- Une grande rigueur est appliquée pour veiller à ce que les aménageurs, quelle que soit leur activité (infrastructures, énergie, bâtiments publics et privés....), appliquent des mesures visant à l'évitement, la réduction et en dernier recours la compensation des impacts à l'environnement. **L'objectif de « Zéro artificialisation des sols », c'est un objectif d'intérêt public dans une région riche de ses paysages et de son agriculture. Je m'y étais d'ailleurs engagée lors de ma conférence de presse de l'année passée :**
 - **en Gironde, les autorisations de défrichement ont été fortement réduites : le défrichement de 240 hectares était autorisé en 2017 dont 140 pour l'urbanisation, on n'en autorise plus que 140 ha en 2019 dont 50 pour l'urbanisation.**
 - **Les refus de défrichement sont passés de 2ha à 136ha de 2016 à 2019.**
 - **le contrôle de légalité est très rigoureux pour la loi littoral : les services de l'État ont demandé le retrait de 113 autorisations d'urbanisme en 2019 contre 17 en 2017. Les déférés préfectoraux ont été multipliés par 4 sur la même période.**
- La protection des paysages est ainsi l'un de nos objectifs, et l'État agit : je pense par exemple au Plan Garonne qui a permis le financement d'une quarantaine d'actions en faveur de la protection et la valorisation de l'identité paysagère et culturelle du fleuve : création d'un observatoire des paysages de Garonne ; réaménagement des quais à Langon.
- Le renforcement du réseau des aires naturelles protégées est en cours : mes services travaillent sur la création ou l'extension de nouvelles réserves naturelles nationales et à la création d'un réseau de zones de protection fortes en mer. Le parc de stationnement de la dune du Pilat, un Grand site classé, sera restauré en faveur de l'écomobilité.

Thème 4 : Ainsi, l'État est aussi au service de la ruralité et de la proximité

- **Le déploiement des Espaces France Services conforte un service public de proximité.**
 - La région compte déjà 59 espaces France Services, qui font la maille sur tout notre territoire. 120 nouveaux espaces vont ouvrir prochainement.
 - En Gironde, 8 espaces sont labellisés France Services, et 40 sont prévus d'ici 2022.
- **Le projet Action Coeur de Ville revitalise d'ores et déjà nos territoires**
 - **22 villes lauréates en Nouvelle-Aquitaine dont Libourne en Gironde pour une enveloppe de 55M€ investis.**
 - Exemple de projets soutenus : réfection de la place Joffre de Libourne (1M€) ou aménagement de la place de la République de Limoges (2,5M€)
- **Le projet Petite Ville de Demain va appliquer le même modèle vers les villes des territoires ruraux**
 - Le projet PVDD va accentuer cette dynamique et sera l'instrument de revitalisation des bourgs de notre région. Rénover un centre-ville, rénover des locaux commerciaux, faire revenir les usages et les emplois au centre d'une ville : Petites Villes de Demain répond à une nécessité, assurer l'égalité des territoires, mais aussi une vraie attente après le confinement, **puisque un tiers des jeunes actifs urbains se disent prêts à vivre dans nos petites villes de demain.**
 - **La mise en œuvre sera rapide, la ministre de la cohésion des territoires présentera le dispositif demain. Dans notre région, plus d'une centaine de villes devraient être retenues.**
- **Je pourrais aussi évoquer les 60 contrats de ruralité en région, par lesquels l'État soutient les projets d'équipements des territoires ruraux fragiles : 47M€ ont été mobilisés en 2019.**
- **L'État investit massivement aussi dans le déploiement de la fibre optique, pour faire disparaître les zones blanches :**
 - Jusqu'en 2022, un programme d'investissement de 387M€ va être déployé par l'État, qui subventionne à 70 % ce déploiement
 - Cela représente 52M€ en Gironde.
- **La culture doit aussi rayonner dans nos territoires ruraux et je tenais à mettre en lumière la hausse de la dotation pour les bibliothèques : 6,6 M€ ont aidé 67 bibliothèques** dans des villes moyennes de notre région. Cela veut dire, partout sur notre territoire, des lieux de culture avec du matériel plus neuf, et des lieux qui ouvrent plus longtemps.